



**Appel à candidature pour la participation à la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de septembre 2014**

Dans le cadre des travaux préparatifs du Recensement Général de la Population et de l’Habitat (RGPH) de 2014, le Haut-Commissariat au Plan lance un appel à candidature pour effectuer les travaux d’encadrement de cette opération d’envergure nationale.

**Les travaux pouvant être attribuées aux candidats :**

Les travaux objet de cette candidature concernent les catégories suivantes :

* Les superviseurs communaux responsables de la supervision de cette opération sur le plan technique, administratif et organisationnel dans les zones géographiques dont ils sont responsables.
* Les contrôleurs, aussi bien ceux chargés de la formation des enquêteurs que ceux responsables uniquement de l’encadrement des enquêteurs.
* Les enquêteurs qui sont responsables du remplissage des questionnaires lors de leurs visites aux ménages au cours de la période de réalisation du RGPH.

La période de travail prévue pour chacune de ces catégories, incluant la formation et l’exécution, est comme suit :

* Les superviseurs communaux : du 16 juillet au 20 septembre 2014 ;
* Les contrôleurs-formateurs : du 01 août au 20 septembre 2014 ;
* Les contrôleurs et les enquêteurs : du 15 août au 20 septembre 2014.

**Les catégories concernées par la candidature :**

La candidature pour effectuer les travaux de réalisation et d’encadrement du RGPH est ouverte aux fonctionnaires des administrations publiques, aux employés des établissements publics et semi-publics et des collectivités locales, aux étudiants de niveau baccalauréat plus deux années au moins qui suivent leurs études dans les universités, écoles et instituts de formation des cadres ou ceux qui suivent leur formation dans les établissements de formation professionnelle ainsi qu’aux diplômés de l’enseignement supérieur et aux cadres de la société civile et à toute personne ayant les qualifications nécessaires et l’expérience dans ce domaine, lui permettant d’exécuter les tâches relatives à la fonction pour laquelle il est candidat.

**Procédure à suivre pour la candidature à la participation au RGPH 2014**

Les personnes désirant participer et ayant les qualifications requises sont appelées à remplir le formulaire de candidature mis à leur disposition sur le site web du Haut Commissariat au Plan (**www.hcp.ma**) ou sur le site du RGPH, créé récemment (**www.rgph2014.hcp.ma**) et ce, du 20 mars au 30 avril 2014.

Les candidats n’ayant pas pu présenter leur demande via ces sites électroniques, peuvent retirer le formulaire de candidature auprès des bureaux du Recensement au niveau des sièges des préfectures et provinces dans lesquelles ils se portent candidats, et ce, à partir du 1er avril 2014.

Il est à noter que les délibérations relatives aux demandes de participation seront faites par les commissions provinciales et préfectorales, au fur et à mesure de leur arrivée et en tenant compte de la rigueur et de la pertinence des informations communiquées et de la disposition des candidats à respecter les conditions annexées aux demandes de candidature.

 **Ahmed Lahlimi Alami**

 **Haut Commissaire au Plan**